



Procédure d'inscription 2020/2021 Aux activités enfants / jeunes d'Effervescentre

Pour permettre à vos enfants de participer aux activités organisées par le centre social, (TAP, Périscolaire du matin et du soir, les mercredis, vacances et secteur jeunes) Vous devez impérativement procéder à une Inscription Préalable.

VENEZ INSCRIRE VOS ENFANTS AU CENTRE SOCIAL EFFERVESCENTRE

3 Route du sergent Sourbé – Roullet Saint Estèphe

Où

Remettez les documents aux directeurs de sites avant le 21 septembre 2020

Liste des documents à fournir :

- 1- Fiche d'information datée et signée - ne pas oublier de cocher les activités auxquelles participent vos enfants sur l'année. A télécharger sur notre site
- 2- Fiche sanitaire de liaison datée et signée à télécharger sur notre site.
- 3- Droit à l'image daté et signé
- 4- Photocopie vaccins (Carnet de Santé)
- 5- Pour le Régime MSA ou CAF, transmettre attestation QF. Si non facturé plein tarif
- 6- Dans la mesure du possible fournir soit :
 - Attestation « Sauv'nage »
 - Attestation scolaire de savoir nager
 - Brevet de 25m

Attestation obligatoire pour toute activité aquatique.

En aucun cas, cette inscription préalable ne se substitue à l'inscription des mercredis et des vacances sur notre site internet.

Toutes inscriptions doivent être effectuées au moins d'un mercredi à l'autre, soit une semaine à l'avance. Il en va de même pour les annulations, dans le cas contraire les journées vous seront facturées. Toute annulation à moins d'une semaine devra être justifiée par un courrier (médecin, employeur ...)